



| NOMBRE DE MEMBRES | | |
|--------------------------------|-------------|-------------------------------------|
| Afférents au conseil Municipal | En exercice | Qui ont pris part à la délibération |
| 29 | 28 | 23 |
| Date de la convocation | | |
| 27/03/2025 | | |
| Date d'affichage | | |
| 27/03/2025 | | |

Séance du 3 Avril 2025

L'an deux mil vingt-cinq et le 3 Avril à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune de Labenne, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie de Labenne, sous la présidence de Mme Stéphanie CHESSOUX, Maire.

Présents : tous les membres à l'exception de RONDET Chantal, PETITJEAN Jérôme, DARRIBERE Patrick, PEREZ Christelle, SALLABERRY Muriel et TAUZIN Marie-France qui ont donné respectivement pouvoir à DELPUECH Jean-Luc, CHESSOUX Stéphanie, COLOMES Olivier, GOYENECHÉ Olivier, DUBOS Christelle et MAÏS Jean-Michel.

Absent(s) excusé(s) : LAPENU Marie-José, BREVET Véronique, ETCHEVERRY Anne, CHAVES Jonathan, BELLOCQ Aurélien.

Secrétaire de séance : FRACCHETTI Bernard

N°2025-04-03-07/20 Compte de Gestion du Receveur Camping Municipal 2024

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Compte de Gestion 2024 établi par Madame le Receveur,
Vu les résultats budgétaires de l'exercice :

Excédant d'exploitation : 30 635,31
Excédent d'investissement : 10 955,58

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- APPROUVE le Compte de Gestion 2024 du Receveur Municipal pour le budget Camping.

A Labenne, le 4 Avril 2025

Le Secrétaire de séance,

Bernard FRACCHETTI



La Maire,

Stéphanie CHESSOUX



La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois devant le Tribunal Administratif de Pau à compter de sa publication ou de son affichage et de sa notification au représentant de l'Etat dans le Département. Outre l'envoi sur papier ou dépôt sur place, le Tribunal administratif de Pau pourra être saisi par requête déposée via le site www.telerecours.fr.

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture le 09/04/2025
Et publication et/ou notification le 09/04/2025